



Conseil économique et social

Distr. limitée
17 juillet 2018
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Réunion organisée sous les auspices
du Conseil économique et social
9-18 juillet 2018

Point 3 de l'ordre du jour

Adoption de la déclaration ministérielle

États-Unis d'Amérique : amendements au projet de déclaration ministérielle issu de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social (E/HLPF/2018/L.2)

Déclaration ministérielle issue de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social en 2018 sur le thème « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes »

Amendement 1

Au paragraphe 28, remplacer les mots « mutuellement bénéfique » par « internationale ».

Amendement 2

Également au paragraphe 28, remplacer la phrase « Nous continuerons à promouvoir un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, transparent, prévisible, inclusif, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi qu'une vraie libéralisation des échanges » par la phrase suivante : Nous réaffirmons que le commerce peut contribuer à la promotion du développement durable et à l'élimination de la pauvreté, comme énoncé dans le Programme 2030 ».

